

Règlement d'aide à la cession d'exploitation agricole

—

**Formulaire de demande
et pièces à joindre au dossier**

CONTEXTE

Afin d'encourager la transmission des exploitations agricoles, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans propose une aide financière d'un montant de 2000 € aux agriculteurs cédants leur exploitation par bail à ferme ou à long terme à de jeunes agriculteurs s'installant hors cadre familial. Il s'agit d'une aide complémentaire à l'incitation à l'inscription au Répertoire Départ Installation (RDI) versée par l'Etat (d'un montant de 3000 €).

Délibération n° 2025-83 du conseil communautaire du 27 mai 2025

Critères d'attribution de l'aide

Les critères d'attribution de l'aide à la cession d'exploitation agricole sont similaires à ceux de l'incitation à l'inscription au RDI versée par l'Etat. Afin d'en bénéficier, les cédants doivent remplir **l'ensemble des conditions suivantes** :

- **S'inscrire au RDI** un an au minimum avant la cession ;
- **Être chef d'exploitation** ;
- **Transmettre par bail à ferme ou à long terme au profit d'un candidat à l'installation hors cadre familial et bénéficiant de la DNJA.**

Procédure de demande d'aide

Les dossiers de demande d'aide complets sont à adresser à la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans **par mail à m.cheboub@orthe-arrigans.fr et c.servaire@orthe-arrigans.fr.**

La demande doit intervenir au plus tard dans l'année suivant l'obtention de l'incitation à l'inscription au RDI. L'aide est versée en une fois, après validation du dossier de demande de subvention et sur délibération du Conseil communautaire.

Montant de l'aide octroyée

Le montant de l'aide octroyée par la Communauté de communes aux cédants en complément de l'incitation à l'inscription au RDI s'élève à **2000 €**. L'enveloppe annuelle attribuée par la CCPOA pour cette aide est de 6 000 €. Les aides seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Pièces à joindre au dossier

- Le formulaire de demande d'aide à la cession complété et signé ;
- Un justificatif de l'attribution de l'incitation à l'inscription au RDI par l'Etat ;
- Un relevé d'identité bancaire.

Formulaire de demande d'aide à la cession d'exploitation agricole

Identification du demandeur et de l'exploitation cédée

Nom et prénom du cédant :

Date de naissance :

Raison sociale de l'exploitation cédée :

N° SIRET :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Tel : Mail :

Site web :

Date de cession de l'exploitation :

SAU totale de l'exploitation : SAU cédée :

Production principale :

Autres productions :

Certification : Agriculture Bio HVE Label Rouge IGP AOP/ AOC

Projet de reprise de l'exploitation

Nom et prénom du repreneur :

Date de naissance :

Raison sociale de l'exploitation :

Date d'installation :

Production principale :

Autres productions :

Certification : Agriculture Bio HVE Label Rouge IGP AOP/ AOC

Engagement du bénéficiaire

Je suis informé(e) que l'aide sera versée sous réserve du dossier complet, de la conformité aux critères d'attribution et dans la limite de l'enveloppe annuelle allouée.

Fait à, le

Signature du demandeur